

Installation d'une centrale photovoltaïque au sol en Bourgogne Franche Comté



Financement de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol localisée à proximité de la municipalité de Picarreau en Bourgogne-Franche-Comté, d'une capacité de 26,9MWc, détenue par Corsica Sole.

Date de démarrage du projet	Mise en service du parc le 20/02/2022
Localisation du projet Lieux de mise en place du projet à ce stade et géographie cible si reproductibilité	A proximité de la municipalité de Picarreau en Bourgogne-Franche-Comté.
Objectifs recherchés du projet Nature de l'innovation climat du projet avec rappel du problème/enjeu traité	<p>Financement de la transition énergétique en soutenant la construction d'un parc photovoltaïque d'envergure qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat long terme avec la société Corsica Sole.</p> <ul style="list-style-type: none">• Plus grande ferme solaire de Bourgogne Franche Comté opérationnelle en juin 2022.• 27 hectares sur le lieu-dit Sur les Rochettes• 64 000 modules• La municipalité a été épaulée par l'Ajena, une association jurassienne dont l'une des missions est d'aider à l'émergence de projets pour la transition énergétique.• Production d'environ 29 500 MWh par an• Ce projet est par ailleurs accompagné d'un volet environnemental : restauration du pastoralisme avec l'exploitation des pâtures par un berger, programme de préservation de la biodiversité de la faune et de la flore qui doit venir compenser la zone défrichée par l'ONF puis investie par les panneaux photovoltaïques, enfin, réalisation d'un sentier pédagogique qui, comme au parc éolien de Chamole, devra venir renforcer l'intérêt touristique des lieux.
Description détaillée du projet	<p><u>SECTEUR – PHOTOVOLTAÏQUE</u></p> <p>La programmation pluriannuelle de l'énergie, adoptée par la France pour les 10 années à venir, entérine une accélération du développement de la filière photovoltaïque, un des secteurs piliers de la transition énergétique du pays. La filière photovoltaïque regroupe toutes les activités liées à la production d'énergie solaire via l'utilisation de panneaux photovoltaïques. Le principe de ces panneaux, installés sur des bâtiments ou sur le sol, est de transformer le rayonnement solaire en électricité grâce à leurs cellules photovoltaïques. Cette électricité est ensuite raccordée au réseau électrique. Les retombées de la filière photovoltaïque sont essentiellement locales. Plusieurs régions sont engagées dans le développement de cette énergie renouvelable, qui est souvent encouragée par les collectivités locales.</p> <p>En 2018, lors de la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), l'accent a été mis sur la diversification du mix énergétique et le développement de l'énergie solaire photovoltaïque pour les dix prochaines années : le Gouvernement souhaite multiplier par 5 la puissance du parc français d'ici 2028.</p> <p><u>SPONSOR - CORSICA SOLE</u></p> <p>Basée à Paris, Bastia et Saint-Denis de la Réunion, Corsica Sole a été créée en 2009 pour devenir un acteur majeur dans le solaire photovoltaïque notamment en contexte insulaire. Corsica Sole exploite une vingtaine de centrales photovoltaïques en Corse et développe plusieurs mégawatts-crête de nouveaux projets chaque année sur l'ensemble des territoires français. Corsica Sole est en forte croissance à travers deux activités :</p> <p>Une activité de Développement et d'Exploitation de centrales photovoltaïques :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'ingénierie de développement, conception et construction de centrales solaires (notamment avec dispositif de stockage) ;• Le financement de projet en faisant appel à des fonds d'investissement et des banques ;• Le suivi administratif et technique des chantiers ;

- Le suivi opérationnel de la production solaire et la maintenance des centrales.
- Une activité de Recherche & Développement :
- Dans le domaine de la recharge de véhicules électriques à partir d'énergies photovoltaïque, à travers la marque Driveco ;
- Dans le domaine de la surveillance à distance des centrales de production photovoltaïque ;
- Dans le domaine du stockage de l'énergie.

Corsica Sole gère la réalisation de ses centrales depuis leur origine jusqu'à la mise en service. Tout d'abord, elle s'occupe de la prospection foncière et de la gestion des relations avec les habitants. Puis, elle modélise la centrale et les choix des technologies. Elle effectue une structuration administrative et juridique du projet, qui mène vers un montage financier. Enfin, elle assiste en maîtrise d'ouvrage avec le suivi administratif et technique des chantiers et avec la coordination des différents intervenants.

Corsica Sole accorde une grande importance au suivi opérationnel de la production solaire et à la maintenance des centrales. Elle contrôle la bonne exécution du contrat de maintenance, réalise en temps réel le monitoring de ses centrales grâce à son outil interne, établit mensuellement un rapport de fonctionnement, et enfin, réalise l'asset management des sociétés propriétaires de ses projets, à travers la gestion comptable, la facturation, le suivi administratif et la gestion juridique.

L'opération LBO réalisée avec Mirova a permis au groupe de renforcer sa structure de capital et sa capacité d'investissement sur un horizon de long terme.

FINANCEMENT

(i) Bancaire

La construction sera financée par un crédit long terme de 15.6 Meur.

La Caisse Bourgogne-Franche-Comté (CEBFC) ainsi que Bpifrance ont été invités dans la transaction par la CEPAC.

(ii) Financement participatif

49% des titres de la SPV seront détenus par la société ad hoc « Hironnelle » (39%) (présidée par Enerfip, plateforme reconnue dans le crowdfunding EnR en France) et la mairie de Picarreau (10%). Via ce mécanisme, la mairie et les 198 citoyens du jura ou des départements limitrophes participent au financement de la centrale.

Principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre du projet

Saisir les informations dans les cases correspondantes

Leviers de réduction	Précisions sur les aspects du projet associés
<input type="checkbox"/> Sobriété énergétique et ressources (notamment comportements)	
<input checked="" type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	Financement d'installation de production d'électricité (centrale photovoltaïque)
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité en ressources non énergétiques	
<input type="checkbox"/> Absorption d'émissions : création de puits de carbone, d'émissions négatives (BECCS, CCU/S, ...)	
<input checked="" type="checkbox"/> Financement d'émetteurs bas carbone ou désinvestissement d'actifs carbonés	Financement d'installation de production d'électricité (centrale photovoltaïque)
<input type="checkbox"/> Réduction des autres gaz à effet de serre	

Scope(s) d'émissions sur le(s)quel(s) le projet a un impact significatif et quantification des réductions des émissions de GES par scope d'émissions

Indiquer les aspects du projet qui contribuent à la réduction des émissions par catégorie d'émissions considérée (colonne de gauche) et la quantification des émissions associées.

Indiquer les principales hypothèses et étapes de calcul dans la section prévue à cet effet (sous le tableau)

Pour davantage de précisions, se reporter à la note méthodologique.

	Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions	Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions
Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone		
Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>		
Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>		
Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>		

Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans [la note de l'Afep](#).

	Augmentation des puits de carbone	
	Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>	
	Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres	
	Emissions évitées <i>Emissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i>	810 tonnes de CO2 évitées par an.
	<p>Précisions sur le calcul ou autres remarques : cliquez ici pour préciser</p> <p>Au niveau mondial, l'empreinte carbone du photovoltaïque est 8 fois moins importante que celle de l'électricité réseau. L'ADEME estime qu'un système photovoltaïque émet en moyenne 55 g d'équivalent CO2 par kWh produit, alors que la moyenne du mix électrique français est de 82 g, et celle du mix mondial de 430 g. Ces chiffres se basent sur l'ensemble du cycle de vie d'un panneau solaire, de sa fabrication à son traitement en fin de vie. Avec les progrès de l'éco-conception, l'amélioration des rendements des modules et du recyclage des déchets, qui sont autant de terrains d'innovation pour Total Solar, l'empreinte carbone du photovoltaïque est toujours plus faible. Principalement composés de verre et d'aluminium, nos panneaux labellisés Ecosolutions se recyclent à 85 %. Résultat : nos installations solaires produisent une énergie 10 à 30 fois supérieure à celle qu'elles ont sollicitée au cours des 30 années de leur cycle de vie.</p> <p>Ainsi pour le projet Picarreau, le calcul d'économie de CO2 serait le suivant :</p> <p>$(82 \text{ g} - 55 \text{ g}) * \text{production annuelle} = 27 * 30 \text{ GWh} = 810 \text{ tonnes de CO}_2 \text{ évitées par an}$ en supposant le facteur d'émission du réseau national stable.</p>	
Modalité de vérification de cette quantification	Référentiel de calcul utilisé (base ADEME, GHG protocol, ...) : Base ADEME Vérification du calcul (interne ou externe) : Vérification interne	
Autres bénéfices environnementaux et sociaux du projet Si possible, citer les impacts et les Objectifs de Développement Durable concernés	Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.	
Niveau de maturité du projet Cochez le niveau actuel de maturité correspondant	<input type="checkbox"/> Test prototype en laboratoire (TRL 7) <input type="checkbox"/> Test en réel (TRL 7-8) <input type="checkbox"/> Prototype pré-commercial (TRL 9) <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à petite échelle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre à moyenne ou grande échelle	
Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat	Remarques : Technologie mature mise en place dans le cadre d'un projet standard de financement de centrale photovoltaïque.	
Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat	Potentiel fort et reproductibilité facilitée du fait de la maturité de la technologie.	
Montant de l'investissement réalisé (en €)	15,6M€ (Bancaire)	
Rentabilité économique du projet (ROI)	<input type="checkbox"/> CT (0-3ans) <input type="checkbox"/> MT (4-10 ans) <input checked="" type="checkbox"/> LT (> 10 ans)	
Partenariats engagés	Remarques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Corsica Sole	
Commentaires libres du porteur de projet		
Pour en savoir plus sur le projet		

Contacteur l'entreprise porteuse du projet

gaelle.luissint@bpce.fr

Merci de préciser une adresse mail adhoc qui permettra au lecteur de contacter directement l'entreprise porteuse du projet

Liens URL du projet

Illustrations du projet

3 photos/vidéos minimum (en format HD à joindre)
